

saint-geois

info

saintgenislaval.fr

Le magazine
des Saint-Genois

NOVEMBRE • DÉCEMBRE 2022



Sobriété énergétique

SORTEZ COUVERTS



04. **ACTUS**
Quoi de neuf ?
Insertion
professionnelle,
jeunesse...



08. **DOSSIER**
Énergie :
cap sur
les économies

14. **PARLONS-EN**
Sujets délicats
et préoccupations
du moment



16. **DÉCRYPTAGE**
Le Vallon,
un quartier
où il fera bon vivre

18. **HISTOIRE**
Anciens élus,
que sont-ils
devenus ?

20. **AGENDA**
Les bons plans
et sorties de
la fin d'année

23. **TRIBUNES**
La parole
politique

Directrice de publication
Marylène Millet

Rédactrice en chef
Élisa Bastide

Rédaction
Charlotte Petit

Crédit photos Laurent Vella,
Hervé Durand, service
communication,
Shutterstock

Illustrations
Shutterstock/Nicetoseeya

D.A. & mise en page
AGENCE **ABC**

Impression
Imprimerie Lamazière

Dépôt légal à parution
ISSN 1164-709

Merci à Léo pour
sa coopération à la
couverture de ce numéro !

“ mener une réelle et profonde transition vers plus de sobriété ”

Marylène Millet

Maire de Saint-Genis-Laval



A l'heure où j'écris ces lignes, pour les quelque 36 000 communes de France, l'horizon se trouble et le poids de la crise économique, doublé de celui de la crise énergétique, pèse lourdement sur les projets. En effet, après avoir eu à affronter pendant deux ans une crise sanitaire sans précédent, aujourd'hui ce sont d'autres défis qui s'imposent à nous.

Un premier défi pour préserver le pouvoir d'achat

Avec presque 7 % d'inflation en 2022, les coûts augmentent mécaniquement, en dépit des nombreux efforts d'économie réalisés par la majorité des mairies. Et cette hausse pour 2023 est déjà annoncée autour de 4,2 %.

Concrètement, pour Saint-Genis-Laval, c'est plus de 860 000€ de dépenses supplémentaires pour l'énergie, les matières premières, les fournitures et la masse salariale, du fait de la revalorisation des salaires de la fonction publique décidée par l'État.

Ainsi esseulées, les villes de France voient ébahies l'inflation faire mécaniquement augmenter les

recettes de l'État (par la TVA et d'autres fiscalités dynamiques) qui, lui, fait encore la sourde oreille aux inquiétudes des maires qui ne pourront plus ni assurer leurs missions en l'état ni même envisager d'investir.

En outre, il faudrait que l'État se rappelle qu'aujourd'hui 60 % de l'investissement local est porté par les communes. Demain, cet investissement pâtira des décisions de l'abandon des communes par l'État, celui-là même décrit si justement par David Lisnard, président de l'Association des maires de France, comme « l'enfant malade des pouvoirs publics (...) dont le déficit ne cesse d'augmenter... même avant le COVID ! ». Soutenir les communes est donc vital !

Pourtant, bien que nous n'ayons plus de marge de manœuvre, comme l'ensemble des communes, le bon sens et la raison nous restent chevillés au corps. Nous n'augmenterons donc pas les taux d'imposition pour protéger le pouvoir d'achat des Saint-Genois.

Une décision exigeante qui s'accompagnera évidemment de mesures fortes pour la commune pour réduire les dépenses, moins et mieux consommer ou, plus simplement, nous recentrer sur l'essentiel. L'enjeu du deuxième défi réside ainsi dans notre engagement à mener une réelle et profonde transition vers plus de sobriété.

« Aller à l'essentiel »

Au-delà de tous les efforts que la commune fera pour réduire ses dépenses, nous maintenons pourtant nos engagements prioritaires : végétaliser les cours d'école, rénover le patrimoine, qui n'avait pas été suffisamment entretenu auparavant, apaiser notre cadre de vie et, bien sûr, continuer à travailler avec les Saint-Genois des comités de quartier, de la Commission des mobilités et déplacements, du Conseil des aînés, du CME et des associations pour trouver des solutions innovantes. Innover est plus que jamais une solution pour continuer à prendre soin de chaque Saint-Genois.

Malgré ces aléas qui semblent s'accumuler, je suis persuadée qu'en tant que citoyen nous pouvons tous participer à ce changement vers un mode de vie plus sobre, tout en gardant toujours une attention particulière pour les plus démunis et les plus touchés par cette situation difficile. Je reste ainsi convaincue qu'avec moins nous saurons pourtant faire plus : plus de liens, plus d'entraide, plus d'idées et plus de temps partagés.

Restons unis et mobilisés pour proposer ensemble des solutions pérennes à la jeunesse qui nous regarde et qui attend de nous, citoyens engagés, des choix responsables.



Scolarité

Place à la curiosité avec les parcours éducatifs croisés !

Les parcours éducatifs croisés ont été mis en place par la Ville pour permettre aux enseignants de traiter autrement des sujets du programme tels que la découverte du patrimoine, des arts, de l'environnement.

Le principe ? Permettre aux enseignants de travailler main dans la main avec des associations et des professionnels de la culture et du sport. Cette année, un guichet unique a été mis en place à destination des enseignants pour faciliter les inscriptions de leurs classes.

Santé à l'école

Les maternelles changent d'air !

Grâce au financement de la région Auvergne-Rhône-Alpes, une vingtaine de détecteurs de CO₂ ont été installés depuis cet été dans les classes de maternelle. Taux d'humidité, de CO₂ ou température, le détecteur affiche plusieurs indications et alerte lorsqu'il est temps d'ouvrir la fenêtre. Une méthode efficace pour surveiller de près la qualité de l'air!



Vous l'avez attendu, c'est un véritable parcours de santé qui a pris place au fort de Côte Lorette. En accès depuis le week-end du 17 septembre, le parcours dispose de matériel tout en acier et de deux vélos connectés. Vos enfants pourront aussi s'initier à la grimpe avec l'"Araignée", accessible dès 5 ans.

Travaux

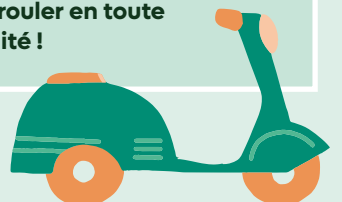
3 grands chantiers qui vont changer la donne

À la demande de la Ville et grâce à son engagement financier, plusieurs chantiers permettent d'accompagner l'arrivée du métro B et faciliteront la vie des piétons et cyclistes Saint-Genois. On fait le point !

→ Rue Francisque-Darcieux : avec le projet du Vallon et l'arrivée du métro en 2023, les travaux du réseau d'assainissement entraînent la fermeture de la voie jusqu'au 10 novembre. Elle sera de nouveau ouverte dans le sens de la montée, jusqu'au premier trimestre 2023. Des déviations seront possibles rue Marc-Riboud, rue des Collonges et chemin du Grand Revoyet. Le double sens sera réinstallé à la fin des travaux. Résultat : des voies améliorées pour accéder au métro.

→ Rue des Collonges et chemin de Chazelles : pendant les vacances scolaires d'automne, la création d'un plateau traversant permettra de réduire la vitesse des voitures et de sécuriser la traversée des piétons. Une circulation alternée est prévue jusqu'à la fin du chantier.

→ Chemin de la Molinette : avec la fin des travaux de dissimulation des réseaux aériens, place à l'espace sur la chaussée ! Réduction de vitesse, sécurité pour le cheminement piéton et cycliste : la création d'une chaussée à voie centrale banalisée, dite "chaussidou", partagera l'espace public et sécurisera les abords. De quoi rouler en toute tranquillité !





Comme chaque année, les bénéfices de la course des Foulées de Beauregard ont été reversés à des associations.

- Entr'Aide (qui porte le projet "Une lame pour courir") pour venir en aide aux enfants amputés de membres inférieurs afin qu'ils puissent continuer à courir
- Ensemble pour l'école N'diao, dont les fonds permettront de terminer la construction de la cantine et créer un jardin partagé

Merci et bravo aux 1 294 participants !



Insertion professionnelle

Besoin d'aide pour entrer dans le monde du travail ?

Âgé de 16 à 25 ans, sans formation ou emploi ? Le contrat d'engagement jeune (CEJ), proposé par la Mission locale, vous accompagne de 6 à 12 mois, minimum 15 heures par semaine pour remettre le pied à l'étrier. Au programme : des échanges avec un conseiller et des ateliers en groupe pour mieux se connaître, reprendre confiance et se préparer à la rencontre avec des employeurs. Pour coller aux besoins de chacun, un plan d'actions élaboré sur-mesure donne des objectifs, challenge garanti ! Et petit plus, si l'on respecte son contrat d'engagement, une allocation est versée en fonction de son âge et de ses ressources.

Rendez-vous tous les lundis de 14h à 18h à l'Info-jeunes, pôle de services publics, place des Collonges. 04 72 66 17 50

Info-jeunes
au Pôle de services publics
des Collonges :
Lundi : 14h-18h
Mercredi : 9h30-12h
Jeudi : 9h30-12h et 14h-18h
Plus d'infos :
04 81 10 71 33 ou 06 28 93 32 45
info-jeunes@saintgenislaval.fr



Retrouvez également l'Info-jeunes le mercredi de 14h à 18h au B612.

Jeunesse

L'Info-jeunes : un coup de pouce convivial, gratuit, anonyme et sans rendez-vous !

Amine, le référent Info-jeunes, écoute, informe et accompagne les jeunes de 11 à 25 ans dans tous leurs projets liés au logement, la santé ou encore la mobilité internationale. Rencontrez-le au Point Info-jeunes où vous pourrez également demander une bourse municipale, vous inscrire à un chantier participatif ou prendre part à des formations ou à des ateliers.

CARTON PLEIN !

83%

des personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction du Mixcube trouvent la qualité de l'encadrement très satisfaisante. Des axes d'amélioration sont en cours concernant la restauration, les conditions d'inscription et de paiement pour encore plus de satisfaction.

NEUF ?

Solidarité C'est Noël avant l'heure !

Comme chaque année, la Ville va offrir les traditionnels colis de Noël aux Saint-Genois âgés de plus de 75 ans inscrits sur les listes électorales. Ce coffret contient l'essentiel pour un repas festif à l'approche de cette période enchantée. Les seniors concernés sont invités à se rendre en salle Saliste (médiathèque B612) pour le récupérer, **du mardi 6 au vendredi 9 décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (sauf le vendredi, fermeture à 12h).**



Mode de garde Qui a dit que la préinscription en crèche était un casse-tête ?

Pour simplifier vos démarches administratives, adoptez le réflexe Toodego ! La plateforme web vous permet de prendre rendez-vous, de préinscrire votre enfant à la crèche et de déposer tous les documents requis : une aubaine pour faciliter les échanges. Et si vous préférez une préinscription sur rendez-vous, le guichet unique et les responsables de relais vous accueillent avec plaisir.

Pour toutes questions : contacter le service petite enfance jeunesse au 04 81 10 71 34



Original Pour se faire plaisir ou offrir des cadeaux aux couleurs de Saint-Genis-Laval

Tous les produits de la marque qui célèbre la commune sont maintenant disponibles en mairie. Mugs, tote bags, carnets, affiches, dessous de verre, cartes postales ou encore marques-pages, des idées de cadeaux ou de décorations sont accessibles de 1,50 € à 12 €.

Horaires en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Échos des commerces

✦ **Caves et Saveurs** a fait peau neuve sur l'avenue Clémenceau ! Plusieurs mois de travaux ont permis de créer un espace plus accessible et moderne. Parmi les nouveautés : une partie bar à vin est désormais ouverte du jeudi au samedi en soirée avec des planches à grignoter, et des temps de dégustation thématiques sont proposés deux fois par mois. La partie cave reste bien sûr ouverte du mardi au samedi pour des conseils sur-mesure.

* 62 avenue Georges-Clémenceau



ÉVÉNEMENT

La foire de la Sainte-Catherine revient samedi 26 novembre

Notez la date dans vos agendas : **le 26 novembre, de 9h à 18h**, la foire de la Sainte-Catherine animera les rues du centre-ville. Place Jaboulay, prenez part aux attractions familiales (manège, ferme, vin chaud, pépiniéristes) ; passez au square des Anciens-Combattants pour rencontrer les associations locales ; côté médiathèque, attardez-vous dans le village des transitions pour vous intéresser à la rénovation énergétique, au gaspillage alimentaire ou pour dénicher vos prochaines lectures à la bourse aux livres du B612 ; enfin, nouveauté de cette édition, des artisans et créateurs proposeront leurs créations le long de la rue de la Liberté. Et pour les gourmands, ne manquez pas les food-trucks et les stands de restauration. Régalade garantie !



Village des transitions

- Echange de graines et plantes
- Rénovation énergétique
- Sensibilisation à la biodiversité
- Ateliers créatifs et cosmétiques écologiques : objets de récupération, baume de l'hiver...
- Stands participatifs : aménager son jardin, fonctionnement d'un composteur, lutte contre le gaspillage alimentaire, santé et bien-être, tri des déchets...
- Exposition sur l'histoire du Vallon de Saint-Genis-Laval : présentation des grandes périodes qui ont façonné l'histoire du Vallon (salle Saliste, B612)



Bourse aux livres



Associations



Artisans, commerçants & créateurs



Espace famille

- Restauration
- Mini-ferme
- Manège
- Pêche aux canards
- Vin chaud
- Disco soupe
- Pépiniéristes



Z

Énergie : cap sur les économies



«La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas». Un adage qui prend tout son sens dans cette période marquée par la transition énergétique couplée à une flambée du coût des énergies.

Dans ce contexte, la Ville de Saint-Genis-Laval met les bouchées doubles pour réduire ses consommations d'énergie, et ainsi réduire son impact sur l'environnement.

Petit tour d'horizon des solutions mises en place par la municipalité.

Ci-dessus : balade nocturne le 23 septembre dernier à Saint-Genis-Laval, à l'occasion de la Nuit est belle

Face à la crise énergétique sans précédent que traverse le monde, l'urgence est bien là. Sur les six premiers mois de 2022, le coût de l'électricité a explosé de 45 % par rapport à la même période l'année dernière. Le prix du gaz devrait quant à lui plus que doubler cette année, avec une augmentation estimée à 125 %... Pour les communes comme Saint-Genis-Laval, les conséquences sont encore plus importantes... Une chose est sûre, c'est le moment ou jamais de prendre le virage de la transition et d'adapter nos habitudes vers davantage de sobriété.

La municipalité a donc mis en place une série de mesures pour réduire ses consommations d'énergie, tout en respectant les préconisations des institutions telles que l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) ou l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Faire baisser la température

Le premier levier à activer pour limiter les consommations consiste tout simplement à réduire le chauffage. 1°C de température en moins correspond à environ 5 % de baisse de consommation dans les équipements publics, et 7 % en moins chez les particuliers.

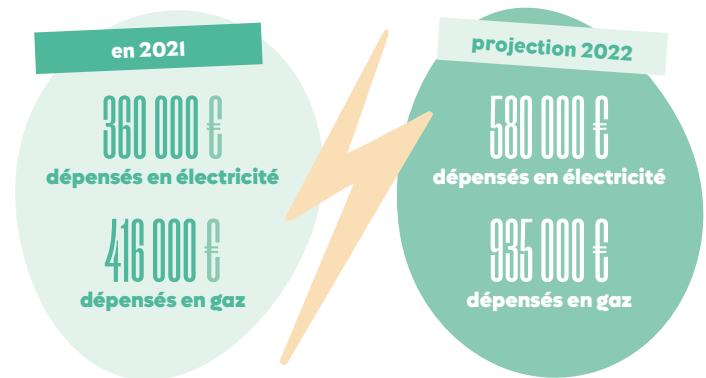
Mais il y a aussi d'autres bonnes pratiques qui seront généralisées : retarder l'allumage du chauffage dans la saison, réduire la température de 1 à 2°C selon les sites, et couper le chauffage plus tôt en soirée, en jouant sur l'inertie thermique (autrement dit, si on coupe le chauffage à 18h, il fera encore bon jusqu'à 19h). La Ville vise une moyenne de 15°C dans les gymnases et les salles de sport et de 19°C dans tous les locaux, excepté ceux dédiés à la petite enfance chauffés à 20°C, et les résidences autonomes où la température sera maintenue à 21°C.

La sobriété, une démarche intégrale

On parle d'économies d'énergie, mais la recherche de sobriété est appliquée sur tous les plans dans les politiques publiques de la Ville. Exemple avec la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage public : à ce jour, 9 cuves permettent de récupérer 430 000 litres par an.



À Saint-Genis-Laval



Pendant les vacances, le chauffage sera aussi réduit, d'autant plus si les taux d'occupation sont faibles. La température de consigne d'un bâtiment (température demandée dans la zone d'occupation d'un local) pourra descendre jusqu'à 14°C, selon les sites, et en respectant le confort des usagers. L'objectif consiste à ne pas chauffer tout un bâtiment pour 1 ou 2 personnes, mais plutôt d'inciter les personnes présentes à mutualiser les locaux ou à n'utiliser qu'une partie du bâtiment.

Au-delà des mesures immédiates, la Ville investit dans des systèmes de régulation de ses chaufferies afin de pouvoir les gérer à distance. Les chaufferies seront ainsi reliées informatiquement au réseau pour que les agents ajustent la température en temps réel et selon les besoins.

2022 → 2026

Label à l'horizon

Saint-Genis-Laval vise le label « Territoire Engagé Transition Écologique, label Climat, Air, Énergie » délivré par l'Ademe. Cette démarche vise à piloter la transition dans la commune, en mettant en œuvre des actions structurantes. L'Ademe doit réaliser un diagnostic préalable qui déterminera si la commune est apte à rentrer dans ce dispositif. Le label, une fois obtenu, atteste de la qualité de la politique d'une collectivité en matière de climat-air-énergie.

TERRITOIRE ENGAGÉ

 TRANSITION ÉCOLOGIQUE



À Saint-Genis-Laval, une sobriété joyeuse rime avec la volonté de créer du lien social. Ici au B612, la ludothèque favorise des moments privilégiés entre les parents et les enfants. Gratuit, sans réservation, tous les vendredis en alternance dans 3 lieux de la ville.

Un chauffage urbain qui carbure au bois

Après plus d'un an de discussions, la Ville de Saint-Genis-Laval va pouvoir accompagner un projet porté par la Métropole de Lyon : le développement du réseau de chaleur urbain.



Concrètement, il s'agit d'implanter une chaufferie bois qui alimentera les futures habitations du Vallon et un maximum d'équipements municipaux. Ce système viendra principalement remplacer des chauffages collectifs électriques ou au

gaz, des solutions coûteuses. Et qui, pour les plus anciennes, émettent de grandes quantités de particules fines. Moins chère et moins sujette aux variations de coût contrairement au fioul ou au gaz, l'énergie bois permettra d'alléger la facture d'énergie des habitants, le tout avec un bilan bas carbone.

Des thermographies des bâtiments

En partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), Saint-Genis-Laval va lancer deux programmes cette année. Le premier vise à réaliser des thermographies aériennes des bâtiments dans un à deux quartiers de la commune afin de sensibiliser et mobiliser des propriétaires de maison individuelle à la rénovation de leur logement.

3 questions à Frédéric Ragon, conseiller délégué à la transition écologique de Saint-Genis-Laval



De l'éco-citoyenneté dans les classes

Un second programme mené avec l'Alec consiste à accompagner deux classes de CM1 de l'école Albert-Mouton dans le Défi Class'Energie, projet éducatif de découverte de l'éco-citoyenneté sur la thématique des énergies et des changements climatiques. Les plus jeunes pourront ainsi développer leurs connaissances, aiguïser leur sens critique sur ces sujets parfois complexes, mais ô combien essentiels.

Information et sensibilisation

Comme elle l'a toujours fait, la Ville s'engage à communiquer avec ses habitants sur ces nouvelles dispositions, à sensibiliser sur la problématique des chauffages d'appoint individuels, très énergivores, ou encore à aborder la question du contrôle des températures, des consignes de fermeture des fenêtres, etc.

Durant le premier trimestre 2023, notre commune sera ville-étape de la tournée du bus économies d'énergie organisée par l'Alec. Restez connectés, la présence du bus sera annoncée sur les réseaux sociaux et le site internet de la Ville.



Les façons dont nous mangeons, dont nous nous déplaçons, dont nous nous logeons... peuvent toutes être réinventées à l'aune de la sobriété.

Quelle est la genèse de l'engagement de la Ville en matière de sobriété énergétique ?

Depuis le début de notre mandat, nous nous attachons à être exemplaires vis-à-vis des Saint-Genois. Les services travaillent à diminuer certaines consommations telles que l'eau, mais aussi, et bien sûr, l'énergie, avec, par exemple, la rénovation de la chaufferie et l'isolation par l'extérieur du centre social et culturel des Barolles. La hausse inédite du prix de l'électricité et du gaz et l'été climatique terrible que nous venons de vivre nous poussent à accélérer notre action sur la sobriété énergétique.

Par cette démarche, quel message voulez-vous faire passer aux habitants ?

Il est indispensable de trouver le moyen de concilier notre bien-être avec la nécessité de ne plus gaspiller. La sobriété sera de mise pour l'année à venir, ainsi que les suivantes. Dans les faits, nous proposons aux Saint-Genois d'adapter leurs modes de vie. Cela veut dire changer la manière dont nous nous déplaçons (privilégier les modes actifs comme le vélo et réfléchir à la façon de circuler dans notre ville), nous nous logeons (investir dans la rénovation), nous mangeons (favoriser si possible le bio et local). Nous allons proposer une autre forme de sobriété qui consiste à créer de la valeur localement grâce à de petits producteurs, à valoriser le commerce de proximité, à continuer de créer du lien social en implantant des lieux de vie, tout en pensant aussi aux plus fragiles comme nos aînés ou les jeunes enfants.

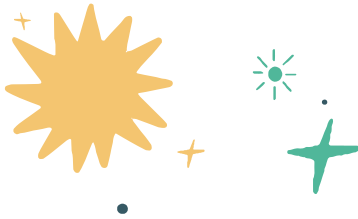
À l'avenir, quels dispositifs la Ville compte-t-elle mettre en place ?

Nous allons travailler sur 3 axes : la limitation de la consommation, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Limiter la consommation, réduire l'éclairage, retarder l'allumage du chauffage, éviter au maximum le recours à la climatisation l'été ou encore changer l'ensemble des ampoules pour passer d'ici 2025 à 100 % de LED seront les quelques actions notables parmi d'autres qui seront menées par les services de la Ville. Sur l'efficacité énergétique, les efforts seront concentrés sur la rénovation des bâtiments municipaux et l'éclairage public. Et sur le dernier axe, priorité sera donnée au développement de la chaleur renouvelable et à la captation de l'énergie solaire.



Rénovation énergétique

Soucieuse de rénover un patrimoine insuffisamment entretenu, la Ville a lancé des études afin de déterminer les travaux d'économies d'énergie les plus substantiels. Des programmes de rénovation énergétique des bâtiments publics seront mis sur pied, en parallèle des opérations déjà lancées. Citons le chantier, en cours, du centre social et culturel des Barolles – un traitement global qui vise à changer les portes et fenêtres et à rénover la toiture et l'isolation. À la clé, un gain énergétique potentiel de plus de 50%. Ou encore l'étude et le lancement d'un plan de déploiement de panneaux photovoltaïques sur les infrastructures municipales pour gagner en autonomie.



La nuit est belle ? Qu'elle le reste !

L'énergie, c'est aussi l'éclairage. À ce titre, la commune s'est engagée dans l'opération « La Nuit est belle », dont l'édition 2022 s'est tenue du 23 au 24 septembre. Elle consiste à éteindre l'éclairage public le temps d'une nuit, afin d'alerter sur les consommations d'énergie, les nuisances et la pollution lumineuse induites. Ces deux derniers éléments ont d'ailleurs des conséquences non négligeables sur les animaux nocturnes, perturbant leur cycle de reproduction entre autres et les poussant à fuir les milieux urbanisés. Pour aller plus loin, la commune lance aussi un programme de rénovation de son éclairage public, tout en LED, et de l'éclairage des bâtiments municipaux et des stades.

Une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public la nuit à partir de 2023 a été lancée par la Ville, à l'exception de certains axes structurants. Depuis le 10 octobre dernier, tous les panneaux à messages variables sont quant à eux éteints de minuit à 5h du matin.

Des aides

à votre disposition

Vous souhaitez aller plus loin ? Les pouvoirs publics ont mis tout un panel d'aides à votre disposition. À l'échelle nationale, le dispositif MaPrime'Rénov vous aide à financer vos travaux de rénovation énergétique. À l'échelle locale, la Métropole de Lyon a déployé Ecoréno'v, un dispositif de soutien pour l'isolation de son logement et le remplacement des fenêtres ou de la chaudière. Copropriétaires, propriétaires et bailleurs sociaux peuvent prétendre à cette aide qui est, par ailleurs, cumulable avec d'autres dispositifs.

Citons également la prime Air-bois, qui peut atteindre 3 000 €. L'objectif ? Remplacer votre cheminée par un poêle plus performant et nettement moins émetteur de CO₂ et de particules fines. Quant à la Prime Eco-chaleur, lancée en partenariat avec l'Ademe, elle vise à aider les entreprises, bailleurs, copropriétés, associations et collectivités, à s'équiper de systèmes de chauffage recourant aux énergies renouvelables.

Le fonds de solidarité logement énergie a également été déployé pour les petits budgets. Cumulable avec le chèque énergie, il peut être versé deux fois par an, dans la limite de 500 €. En 2021, 2 000 ménages de la métropole de Lyon en ont bénéficié.



Les économies d'énergie ? Vous aussi !

TOP 5 des économies d'énergie à la maison

C'est un engagement collectif qu'ambitionne de porter Saint-Genis-Laval, car chaque geste compte. Et chacun peut avoir un impact positif. Il existe une multitude d'écogestes que nous pouvons adopter pour réduire nos consommations d'énergie.

#2

Ajuster son chauffage !

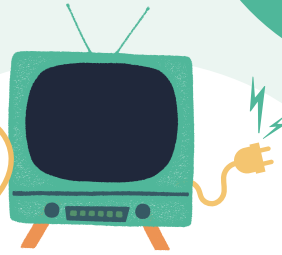
Eh oui ! D'après l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), baisser la température d'un petit degré chez soi revient à économiser 7 % sur sa consommation d'énergie.



#3

Éteindre les appareils en veille.

Box, télévision, chargeur... Mis bout à bout, tous ces appareils consomment bien plus qu'on ne l'imagine. Par exemple, une box Internet allumée en continu consommera autant qu'un petit réfrigérateur sur une année. Vous partez quelques jours ?
On débranche tout !



#4

Couvrir ses casseroles.

Ce petit geste, d'apparence anodine, diminue de 25 % le besoin en énergie pour la cuisson. Et au passage, vous pourrez passer à table bien plus rapidement si vous êtes affamés.



#5

Ajuster la température du chauffe-eau.

La loi stipule que, pour éviter la prolifération de bactéries et de microbes, un chauffe-eau doit être réglé entre 55 et 60°C si le volume total des équipements de stockage est supérieur ou égal à 400 litres. Inutile donc d'aller au-delà.



Privilégier les programmes éco sur le lave-vaisselle.

C'est la source d'économie la plus importante après le chauffage. Et pour cause : un programme éco, c'est jusqu'à 45 % d'électricité consommée en moins, contrairement au programme intensif. Et donc des économies substantielles sur le portefeuille !

#1

eco



PAR =

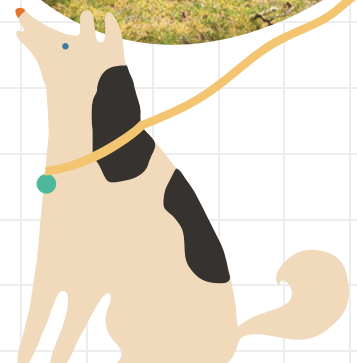
Comme des cailloux dans la chaussure, il y a ces sujets qui nous agacent un peu, ou qui nous énervent même carrément ! La mairie de Saint-Genis-Laval s'en préoccupe. Sur cette page, place aux explications : on parle du pourquoi du comment, des réponses apportées par la mairie et des changements en cours.

Pourquoi le parking des HCL est-il devenu payant ?

Depuis la fin du mois d'août, il faut mettre la main au portefeuille pour se garer au parking de l'hôpital Lyon sud : la première demi-heure est gratuite mais il faut ensuite déboursier 1,70 € – une tarification dans la tranche remboursable par la Sécurité sociale. Un an avant l'inauguration du nouveau terminus de la ligne B du métro (25 000 trajets quotidiens prévus), les HCL ont pris des mesures pour encadrer le stationnement. Le CHU rappelle qu'il était l'un des derniers hôpitaux français dont le parking était gratuit, et que jusqu'ici, certaines voitures restaient des jours, voire des semaines sur place ; sans compter les stationnements gênants qui peuvent entraver les accès pompiers. Visiteurs, soignants, patients et l'ensemble du personnel : aujourd'hui 10 000 personnes se rendent déjà chaque jour sur le site. Les policiers municipaux sont mobilisés pour empêcher que les stationnements deviennent dangereux pour les riverains et les piétons aux abords de l'hôpital.

La Ville aime-t-elle ses chiens ?

Pour un meilleur partage de l'espace public, le règlement sanitaire départemental contraint les propriétaires de chiens à tenir leur animal en laisse en zone urbaine. Un arrêté municipal vient renforcer cette réglementation dans les parcs saint-geinois. Alors qu'un tout nouveau parcours sportif a été réalisé au fort de Côte Lorette, cette réglementation permet aux athlètes et simples promeneurs de se balader dans le parc sans crainte. Pour autant, cela ne vise en rien le bien-être de nos fidèles compagnons à 4 pattes ! Rappelons qu'un espace de 400 m² ouvert tous les jours a justement été créé près du fort en 2021 pour permettre aux tousous de s'ébattre follement, et ce en toute sécurité ! La commune dispose également de 8 aires à chiens (canisites) : aux parcs de la Maison Chapuis et de la Maison des Champs, rue des Ecoles, aux squares Guilloux et Auboyer, avenue de Gadagne ainsi qu'aux parkings Cordier et du 11-Novembre.





«Tout l'argent de la commune va aux personnes âgées. Evidemment, ce sont elles qui votent...»

Saint-Genis-Laval a à cœur de prendre soin de toute sa population, sans distinction d'âge évidemment ! La Ville développe et soutient de nombreuses actions à destination de la jeunesse et des familles. Quelques exemples : la Bourse municipale des jeunes, qui aide à financer les projets individuels ou collectifs des 17-25 ans ; le lancement du Programme de réussite éducative (PRE), qui offre un accompagnement scolaire personnalisé aux enfants de 2 à 16 ans ; le projet Demos, pour la pratique instrumentale des enfants résidant en Quartier prioritaire de la Ville (QPV). Mais aussi le soutien financier renouvelé à hauteur d'1,2 million d'euros auprès du centre social et culturel des Barolles, les subventions aux crèches, le Conseil municipal des enfants, etc.



LONS



“Alors, on parle sobriété énergétique et on allume tout pour Noël ?”

“Faites ce que je dis pas ce que je fais ! Vous nous parlez d'économies d'énergie dans le dossier de ce magazine et vous vous apprêtez à éclairer toute la ville pendant des semaines pour les fêtes de fin d'année ?”

Pourtant, la Ville a investi dans de l'éclairage LED, qui consomme jusqu'à 85 % d'énergie en moins que ses cousines, les ampoules halogènes ou à incandescence. Quant au grand sapin place Jaboulay, lui aussi éclairé en totalité en LED, il sera désormais éteint dès 23 heures, tout comme les illuminations dont la programmation a été réduite. Du côté de la Villa Chapuis et de l'hôtel de ville, rien ne sera illuminé pendant le mois de décembre. Un beau Noël, mais un Noël sobre.

EN !

LE VALLON

UN QUARTIER OÙ IL FERA BON VIVRE



Aux portes de l'hôpital Lyon sud, un nouveau quartier se dessine, entre ville et nature. Au programme, des logements, des commerces, des bureaux et un métro au cœur d'un environnement préservé. Le projet, piloté par la Métropole de Lyon, en partenariat avec Saint-Genis-Laval, Sytral Mobilités et les Hospices Civils de Lyon, est bel et bien lancé...

Le projet
en chiffres

55 HECTARES

dont 18 bâtis

Environ

1 350 LOGEMENTS

dont 30 % de logements sociaux,
30 % en bail réel solidaire

2 500 EMPLOIS

attendus

84 M€

C'est le budget prévisionnel du projet. Une partie sera financée par la participation des promoteurs immobiliers et 34 M€ seront pris en charge par la Métropole (90 %) et la ville de Saint-Genis-Laval (10 %).

Petit à petit, le Vallon fait son nid

Premier jalon de ce chantier d'envergure, l'un des plus importants de l'agglomération, la mise en service du métro B fin 2023 qui reliera Saint-Genis-Laval à la Part-Dieu en seulement 15 minutes. Les transports alentours seront organisés pour faciliter l'accès à la station *Saint-Genis-Laval Hôpital Lyon Sud* (gare de bus, parc relais, 550 places vélo, pistes cyclables...).

Vous avez dit "mesures compensatoires?"

La réglementation impose que toute modification des milieux naturels n'ayant pas pu être évitée soit compensée par la mise en œuvre d'actions écologiques sur un autre espace. 18 hectares seront bâtis dans le Vallon, alors 18 hectares seront aménagés sur la commune : désimperméabilisation du site des serres horticoles et renaturation sur le plateau des Barolles, création d'un verger dans le secteur des Barolles, plantation d'une forêt et de haies indispensables au maintien de la biodiversité.

Un environnement préservé, un patrimoine conservé

Si vous vous êtes déjà promené dans le Vallon, vous avez certainement eu le loisir d'observer d'anciennes fermes en longère, le château de Longchêne, ou encore des bâtiments art déco des années 30. Une richesse architecturale exceptionnelle magnifiquement embellie par un patrimoine naturel et paysager, lui aussi impressionnant : arbres centenaires, traces des anciennes maisons des champs, clairières et bois accueillant insectes et petits animaux...

Dès les premières esquisses, urbanistes, paysagistes, écologues se sont assurés que le projet du Vallon de Saint-Genis-Laval respecte l'environnement existant. Seuls 18 hectares seront bâtis sur les 55 hectares du site. Durant la phase de chantier, des mesures de précaution sont prises afin de protéger l'habitat des animaux. Des passages et abris sont également prévus. Écureuils, chauve-souris, reptiles, ils seront tous protégés ! Les prairies conservées et intégrées au parc seront quant à elles gérées écologiquement par les agents des espaces verts et la Métropole de Lyon. Les pratiques d'entretien respecteront la sensibilité du site. Le patrimoine historique sera lui aussi valorisé. Une quinzaine de bâtiments anciens seront ainsi réhabilités et transformés en habitations.

Le Vallon de la concertation

Au-delà de l'enquête publique réglementaire, le projet du Vallon joue la carte de l'information et de la concertation. Voirie, transports, biodiversité... pas moins de 350 Saint-Genois ont pu poser leurs questions lors de la réunion publique du 30 juin dernier. Plus tôt, un sondage en ligne avait été organisé pour donner un nom aux nouvelles voies en cours de construction... Prochainement, une foire aux questions (FAQ) sera mise en ligne. Les Saint-Genois seront également consultés fin 2023 sur l'aménagement et les usages des futurs espaces publics.



Viendront ensuite, à partir de 2026, les premiers commerces et bureaux, une résidence étudiante, ainsi qu'un grand parc de 13 hectares, le cœur du Vallon.

2027-2028 marquera la livraison des premiers logements (dont 60 % seront aidés ou encadrés pour des prix abordables) et le démarrage des travaux des équipements publics dont une crèche, une école, un gymnase... En tout, plus de 3 000 nouveaux Saint-Genois sont attendus dans ce quartier qui sera achevé à l'horizon 2040.

contacts

Projet d'aménagement du Vallon :
→ vallonsaintgenislaival@grandlyon.com
Métro/déplacements :
→ metro@sytral.fr

Une foire aux questions (FAQ) sera prochainement mise en ligne. Les Saint-Genois seront consultés courant 2023 sur l'aménagement et les usages des futurs espaces publics



ANCIENS ÉLUS QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Adjoint au maire ou conseiller municipal,
ils ont donné des années de leur vie à la Ville.
Chacun à leur façon, ils ont laissé
une empreinte insoupçonnée.

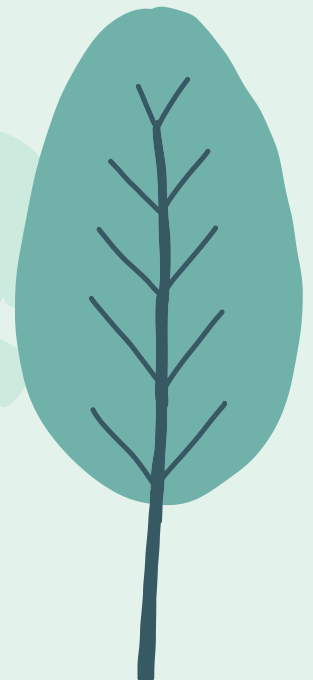


**Jean-Paul
Clément**

FÉRU DE PATRIMOINE

Vous aimez marcher ? Alors vous pouvez le remercier ! Ancien instituteur à l'école Albert-Mouton, Jean-Paul Clément est un randonneur insatiable qui a réalisé une dizaine de circuits à Saint-Genis-Laval et sa périphérie. Avec toujours une idée en tête : valoriser le patrimoine naturel et historique. C'est d'ailleurs ce qui l'a conduit à se présenter aux élections municipales en 1995. D'abord conseiller municipal de l'opposition, il devient adjoint au maire de 2001 à 2014. Il prend alors en charge les questions patrimoniales et environnementales. En partenariat avec des associations locales, il initie la réhabilitation écologique du ruisseau la Mouche et le projet nature des Hautes Barolles, il participe à l'aménagement du parc de Beauregard et à la création d'un parcours historique balisé en centre-ville... Retraité actif, il est heureux de vivre à Saint-Genis-Laval, poumon vert de l'Ouest lyonnais, qui évolue avec son temps et ses habitants.

1995-2001 :
CONSEILLER MUNICIPAL
(ALAIN PORCHER)
2001-2014 :
ADJOINT AU MAIRE
(ROLAND CRIMIER)





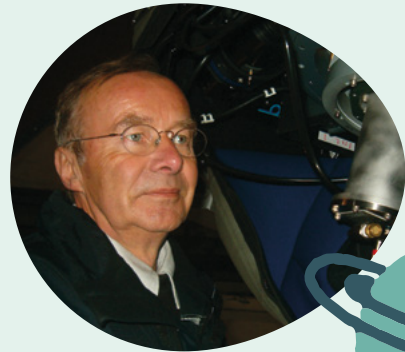
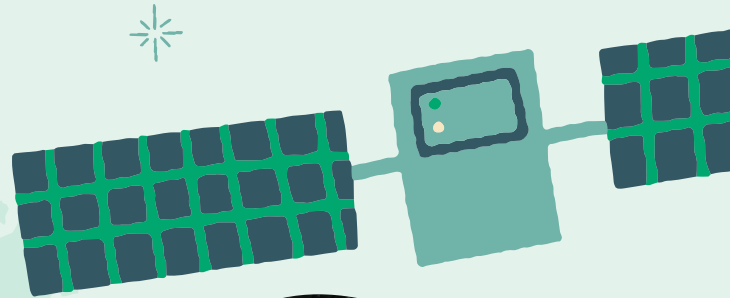
Marie-Paule Mottard

LE GOÛT DU SOCIAL ET DE L'INTERNATIONAL

Sans elle, la Fête de l'Europe n'aurait pas eu la même allure... En 19 ans de mandat sous 3 maires différents, Marie-Paule Mottard a œuvré pour l'ouverture internationale de sa ville, l'éducation et la petite enfance. Et c'est bien logique pour cette mère de famille sportive et littéraire qui a longtemps vécu à l'étranger. Longtemps investie au sein de l'Association de parents d'élèves (Apel), elle est élue conseillère municipale en 1989. Elle participe notamment à la création d'une halte-garderie, de deux crèches, du lycée Descartes et de la médiathèque. Pour son 2^e mandat, nouvel objectif : tisser des liens avec l'Europe. En 2000, elle multiplie les contacts avec l'Italie et part en Angleterre, sac sur le dos, frapper aux portes des municipalités. Cirencester répond présent et signe un pacte d'amitié*. Grand-mère retraitée de 12 petits-enfants, elle reste très attachée et à l'écoute de sa ville où, selon elle, règnent la convivialité et l'attention aux personnes âgées. Elle a par exemple participé à la fête du jumelage de mai 2022.

1989 - 2008 :
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE
(HENRI FILLOT,
ALAIN PORCHER,
ROLAND CRIMIER)

* comme Tortosendo au Portugal en 2008. Pontassieve (Italie) en 2000 et Saliste (Roumanie) en 2002 ont, en parallèle, signé un accord de jumelage avec Saint-Genis-Laval.



Dominique Dubet

TOURNÉ VERS LE CIEL

Quel est le point commun entre le gymnase de l'Équinoxe, la médiathèque B612 et le théâtre de La Mouche ? Leurs noms, tous inspirés de l'astronomie. Cette idée, on la doit notamment à Dominique Dubet, ingénieur électronicien qui a fait toute sa carrière à l'Observatoire de Lyon. Son investissement en politique naît de cette envie : développer la culture scientifique et créer des liens avec l'Observatoire. Élu conseiller municipal en 2001, il intègre la commission culture et sports. Il soutient alors la création du skatepark, organise de nombreux événements dans le cadre de l'année mondiale de l'Astronomie et réussit même à faire passer les Foulées de Beauregard par l'Observatoire ! En 2013, il s'investit en tant que délégué aux cultes à la réfection de l'orgue de l'église Saint-Genest avec l'association des Amis de l'orgue. Aujourd'hui retraité dans le Vaucluse, il continue de partager son amour de l'astronomie en donnant des conférences et en organisant des voyages à l'Observatoire de Haute-Provence.

2001-2014 :
CONSEILLER MUNICIPAL (ROLAND CRIMIER)

NOVEMBRE

LE PIMM'S VIENT À VOUS

Pour vous aider dans vos démarches du quotidien !
Rendez-vous les mardis place des Barolles (semaines paires), et aux Collonges (semaines impaires)

8 nov.

↓ 19h30

CONFERENCE AUTOUR DE LA PARENTALITE : LE HARCÈLEMENT ET LE RAPPORT AUX ÉCRANS

Animé par l'association Concilia'bulles.
Garde d'enfants proposée sur place.
Salle Saliste (B612)

8 nov.



1 > 30 nov.

MOVEMBER

Messieurs, laissez-vous pousser la moustache pour lever des fonds en faveur de la recherche contre les maladies masculines !

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

↓ 10h

Aubade par l'Association musicale de Saint-Genis-Laval, place Joffre.

↓ 10h30

Défilé de la place Joffre au monument aux morts.

↓ 10h45

Cérémonie commémorative au monument aux morts, 45 av. Clemenceau.

11 nov.



11 nov.

↓ 20h30

UNE SOIRÉE QUI A DU PUNCH

Quand le cinéma et le cirque se mêlent pour nous parler de la résistance des corps et des esprits, entre lutte et attraction... Hypnotisant !
Durée : 1h10
Dès 10 ans. Tarif : 12 €
La Mouche – Cirque et cinéma



17 nov.

↓ de 9h à 12h

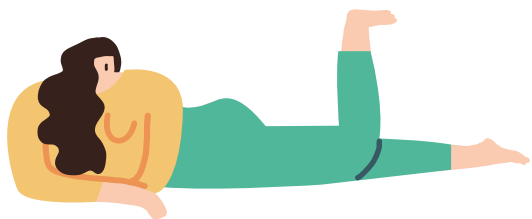
FORUM EMPLOI SENIORS 45+

Vous avez plus de 45 ans et vous cherchez un emploi ? Rencontrez les 30 entreprises qui seront présentes lors de cette journée !
Salle d'Assemblée des Barolles

18 nov.

↓ 13h

SIESTE MUSICALE B612



L'année du Japon continue au B612

Poursuivez votre découverte du pays du Soleil Levant avec des films, des loisirs créatifs et une revisite des contes traditionnels !

B612
MÉDIATHÈQUE
SAINT-GENIS-LAVAL



19 > 27
nov.

**SEMAINE EUROPÉENNE
DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS**

Sur le thème du textile.

22 > 30
nov.

**EXPOSITION "L'HISTOIRE
DU VALLON DE SAINT-GENIS-LAVAL"**

Découvrez les grandes périodes qui ont façonné l'histoire du Vallon. Aux horaires d'ouverture du B612. Salle Saliste - B612

22
nov.

**+ 20h30
TCHAIÏKA**

Entre passé et présent, Tchaïka fait de vibrants adieux à la scène et interprète une dernière fois *La Mouette* de Tchekhov.

Durée : 1h
Dès 10 ans.
Tarifs : de 10 à 18 €
La Mouche – Théâtre

19
nov.

CAFÉ CITOYEN

+ 10h30
+ d'infos sur le site de la Ville
Place des Barolles, au niveau des jeux pour enfants.

19
nov.

**INSCRIPTIONS
CENTRE DE LOISIRS MIXCUBE**

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la deuxième semaine des vacances de Noël ? Rendez-vous le samedi 19 novembre ! Attention, le Mixcube sera fermé la première semaine des vacances, du 19 au 25 décembre inclus.



25
nov.

**+ 17h
CONFÉRENCE AUTOUR
DE LA PARENTALITÉ :
LE DÉVELOPPEMENT DE
L'ENFANT DE 0 À 4 ANS**

Animé par l'association Concilia'bulles.
Mixcube



Croq' ciné

Pour les bout'choux à partir de 3 ans, La Mouche propose un film d'animation à partager en famille avec goûter au tarif de 4 € ! Séance suivie d'un atelier artistique gratuit sur réservation : contact@la-mouche.fr

Mercredi 14 décembre – 15h30
Pirouette et le sapin de Noël
Durée : 50 min

Retrouvez aussi Ciné Mouchérons, une programmation spécialement destinée aux plus jeunes, avec des films et des animations pendant les vacances de Noël !

26
nov.

**+ 9h - 18h
FOIRE DE
LA SAINTE-CATHERINE**

L'événement incontournable pour toute la famille !



DÉCEMBRE



5
déc.

COMMÉMORATION
Monument aux morts,
45 av. Clemenceau

6
déc.

↳ 19h30
DIVA SYNDICAT
Embarquez pour un spectacle
musical, ovni théâtral original
et burlesque avec deux
comédiennes déjantées !
Durée : 1h10
Dès 7 ans. Tarifs : de 10 à 18 €
**La Mouche – Musique, théâtre
et humour**

6 > 9
déc.

**DISTRIBUTION
DU COLIS DES SENIORS**

Pour les Saint-Genois
de plus de 75 ans
du mardi au jeudi :
→ de 9h à 12h et de 14h à 16h30
vendredi :
→ de 9h à 12h
Salle Saliste (B612)



8
déc.

**Fête des
Lumières**

Petits et grands, des animations
étonnantes vous attendent lors de cette
soirée festive ! Entre eau, terre, air et feu,
découvrez le centre-ville comme vous ne
l'avez jamais vu !



↳ 10h30
**SPECTACLE SAMOURAÏ
ET YAMAMBA**

Une histoire réunissant
plusieurs contes traditionnels japonais
revisités autour de la trame du
Petit Poucet asiatique : Issanbushi.
Sur inscription.
B612

17
déc.

ATELIER DES AIDANTS

Groupes de parole et
ateliers deux mardis
matins par mois.
Inscription obligatoire
auprès du CCAS (Centre
communal d'action
sociale).
04 78 86 82 43

20
déc.



AIMER SAINT-GENIS

De l'importance de la coopération

Depuis deux ans, notre équipe travaille à renouer des liens avec l'ensemble des communes de notre territoire. Nous avons, en effet, été très surpris de constater que l'entente intercommunale était réduite à peu de chagrin alors qu'elle est aujourd'hui capitale pour le développement de nos villes et villages.

Nous sommes heureux de voir des projets se concrétiser :

- Sécurité : après l'entente entre les polices municipales, nous lancerons d'ici fin 2023 le Centre de supervision urbaine (réseau de caméras de protection) avec Pierre-Bénite, Grigny, Charly, Brignais et Vernaison.

- Santé publique : naissance du contrat local de santé avec Oullins et Pierre-Bénite.

- Agricole : animation avec Irigny, Charly, Vernaison d'une stratégie commune de mise à disposition du foncier en friche pour l'implantation de nouveaux agriculteurs.

- Environnement : gestion commune en 2023 d'un nouvel Espace naturel sensible avec Irigny, Vernaison et Charly.

Beaucoup de projets sont en gestation car il existe désormais une belle dynamique aussi bien avec les communes de la Métropole que celles de la CCGV voisine.

Notre bassin de vie doit dépasser ces frontières administratives et politiques "invisibles" qui ralentissent parfois les projets... Economie, mobilité, environnement, santé, culture, nous sommes convaincus que c'est avec une collaboration forte et une véritable solidarité de territoire que nous pourrions réussir à appréhender les enjeux forts de demain. ●

SAINT-GENIS NOTRE VILLE NOTRE AVENIR

Un réveil douloureux ?

Après la période estivale, nous nous réjouissons de vous retrouver lors des événements associatifs qui animent notre ville.

Hélas, ce bonheur fut de courte durée. Les inquiétudes se multiplient sur la vie associative Saint-Genoise.

La première alerte est la future disparition de SAGA. Au-delà du problème juridique, cela ferait peser sur de nombreuses associations une menace financière : comment assumer différemment les activités comptables de SAGA, qui facilitait tant la vie des bureaux et des bénévoles ? Pour nous, si cela se confirme, les associations devront être soutenues par la Ville sur la base d'une juste répartition de l'enveloppe précédemment allouée à SAGA, qui ne doit pas financer le fonctionnement courant de la Ville.

Viennent ensuite les problèmes du Tennis Club : nous avons voté les crédits pour une médiation, elle doit se tenir, pour que cet équipement financé par les Saint-Genois bénéficie bien à tous !

Enfin, n'oublions pas les soucis financiers du CLESG qui ont inquiété les parents sur le devenir d'une structure si utile. Tous ces éléments publiés dans la presse ou les réseaux sociaux révèlent un malaise.

Notre rôle n'est pas d'utiliser ces faits, mais d'alerter chacun sur la nécessité de mieux considérer le monde associatif, au-delà de la communication. Nous serons donc vigilants au quotidien et lors des débats municipaux : la gestion financière de la Ville ne peut se faire contre les associations !

Contact : sgnv69230@gmail.com. ●

SAINT GENIS VERTE, SOLIDAIRE ET CITOYENNE

La mairie met à mal notre tissu associatif et n'a rien à nous en dire !

Vous, président.es, directrices et directeurs d'association, bénévoles et salarié.es, vous qui vous impliquez pour faire vivre la cause à laquelle vous tenez, vous qui souhaitez dynamiser la vie locale et solidaire, vous qui œuvrez sans compter au quotidien, avez sûrement eu la mauvaise surprise d'apprendre que vous alliez devoir faire des économies !... Faire mieux avec moins !

Au jour où nous devons rendre ce texte, à savoir le 28 septembre 2022 et en pleine période d'inflation galopante, voici les seules informations qui nous sont communiquées, par courriel, sur la position de la commune quant à sa politique associative :

« Mesdames et Messieurs les élus,

Je vous informe que la commission n°3 « Vie associative, Sport, Culture, Jumelage » prévue le 29 septembre 2022 est annulée.

En effet, aucun projet de délibération relatif au périmètre de la commission n'est prévu pour le conseil municipal du jeudi 6 octobre 2022. »

Alors qu'il nous est remonté de toutes parts, par les associations elles-mêmes, que la mairie se désengage des soutiens financiers, locatifs et partenariaux entretenus de longue date, Mme la Maire estime donc que nous n'avons rien à en savoir.

Nous n'acceptons pas cette politique gestionnaire fondée sur des décisions unilatérales et appelons l'ensemble des représentant.es d'association à nous solliciter directement par courriel pour que puisse être (re)discutée la politique communale associative. ●

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

L'équipe municipale

Marylène Millet • Stéphane Gonzalez • Laure Laurent • Jacky Béjean • Ikrame Touri • David Hornus • Françoise Bérard • Patrick Faure • Céline Marolleau • Yves Gavault • Aïcha Bezzayer • Laurent Durieux • Delphine Chapuis • Frédéric Ragon • Sonia Monfort • Claudia Volff • Étienne Fillot • Éric Valois • Camille El-Batal • Céline Faure • Caroline Vargiolu • Bruno Dandoy • Coralie Tracq • Laurent Kazmierczak • Yamina Seri • Émile Beyrouti

Les conseillers municipaux des groupes minoritaires

Saint-Genis notre ville notre avenir

Guillaume Couallier • Fabienne Tirtiaux • Eliane Naville • Pascale Rotivel • Christian Darne • Philippe Masson

Saint-Genis verte, solidaire et citoyenne

Éric Perez • Nejma Redjem • Fabien Bagnon



HÔTEL DE VILLE

106 avenue Clemenceau,
BP 80, 69565

Saint-Genis-Laval cedex

04 78 86 82 00

ecrire@saintgenislaival.fr
saintgenislaival.fr



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 9h → 12h30 et 13h30 → 17h30

Mardi : 8h30 → 12h30 et 13h30 → 18h

Mercredi : 8h30 → 12h30

Jeudi : 8h30 → 12h30 et 13h30 → 18h

Vendredi : 8h30 → 12h30 et 13h30 → 17h30

Samedi : 9h → 12h

BESOIN D'UN CONSEIL ?

• Conciliateur

Renseignements et rendez-vous à l'accueil de la mairie au 04 78 86 82 00

• Conseillers juridiques

Maîtres Gauthier et Lambert.
Renseignements et rendez-vous à l'accueil de la mairie ou au 04 78 86 82 00

CONTACT



Fête des LUMIÈRES

Jeudi 8 décembre 2022
de 18h à 22h

Suivez le parcours - Départ place Jaboulay

